



CDEN mercredi 4 novembre 2015

Le CDEN (Comité Départemental de l'Éducation Nationale) s'est tenu ce jour pour faire le bilan de la rentrée (il était temps, habituellement il se tient début octobre). En préambule, notre déclaration préalable :

Déclaration préalable au CDEN du 4 novembre 2015 au titre de la FSU.

Remarque préalable :

Les documents de travail pour cette instance sont arrivés il y a une semaine pendant les vacances scolaires sous un format que nous n'avons pas pu ouvrir. Nous avons fait remonter ces difficultés techniques et les documents nous ont été transférés lundi après midi en format plus compatible. Les délais sont trop justes pour nous permettre d'assurer pleinement notre rôle de représentants du personnel.

Pour le 1er degré

La FSU a apprécié les ouvertures prononcées à la rentrée, ouvertures qu'elle avait demandé et jugé nécessaires. Pour autant la situation de notre département reste préoccupante sur les conditions d'encadrement et d'apprentissage des élèves :

- les effectifs par classe hors REP et politique de la ville restent lourds puisque la grille des seuils a été revue à moyens constants
- il n'y avait pas assez d'enseignants devant les élèves à la rentrée. D'où le recours à des contractuels tout comme la rentrée précédente et une ponction sur la brigade de remplacement.
- En septembre/octobre vos services étaient déjà en difficultés pour assurer les remplacements.
- L'absence de politique volontariste de prise en compte de la grande difficulté a conduit les RASED dans une impasse. Ils ne peuvent plus aujourd'hui faire face aux demandes croissantes des équipes d'école.

Dans ces conditions, sur le terrain, on ne voit toujours pas de réelles avancées pour le primaire qui a pourtant toujours été présenté comme une priorité par le gouvernement.

Concernant la réforme des rythmes scolaires, nous attendons toujours la mise en place du nouveau comité de suivi promis pour septembre.

Pour le second degré

Avec l'évolution des effectifs, les collèges de notre département sont dotés de quelques moyens supplémentaires. Le taux d'encadrement s'améliore lentement et passe à 1,266. Nous avons également constaté avec satisfaction l'ouverture de 6 classes supplémentaires.

Mais, sur le terrain, la situation est toujours aussi compliquée dans les collèges du Territoire de Belfort. Certes le gouvernement a clairement stoppé la casse initiée par l'ancien, mais les effectifs par classe restent trop élevés, dans les collèges comme dans les lycées.

Sur le plan structurel, nous constatons des disparités de plus en plus importantes selon les collèges. Nous avons d'ailleurs demandé à M. le Directeur Académique, des documents importants qui montrent les différences sociales présentes entre les établissements. Les choix opérés pour cette rentrée scolaire restent très flous. Pour la FSU, c'est sur la base de ces données que devraient se réaliser les attributions de moyens tout en conservant les paramètres initiaux. Les élus de la FSU pensent que la paupérisation de la population du département doit être prise en compte pour l'attribution des moyens supplémentaires pour l'Éducation.

Ce n'est donc pas le dossier préparatoire incomplet de ce CDEN qui nous fera oublier les difficultés des collègues et des élèves sur le terrain. La FSU porte une autre exigence de l'accompagnement des élèves en difficultés au Collège. En effet les passages en Seconde se font systématiquement dans des classes à 35 élèves au détriment des conditions de réussite de tous les élèves. Cette situation est accentuée par l'appauvrissement de l'offre de formation dans l'enseignement professionnel.

En ce qui concerne l'emploi, la situation reste toujours très tendue. De nombreux collègues sont toujours

mal affectés, sur plusieurs établissements et itinérants. Certains cours sont toujours assurés par des personnels précaires, vacataires ou contractuels. Sur ce plan là, le changement n'est donc pas très évident et nous le déplorons vivement.

Enfin, pour la mise en place progressive de la réforme du Collège, elle ne se fera pas sans les collègues. Leur mécontentement est grand. La FSU n'accepte pas ce projet qui élude les vrais problèmes du collège faute de vouloir lui donner réellement les moyens de les résoudre. Le projet proposé par la ministre s'appuie sur l'augmentation dangereuse de l'autonomie des établissements. Des enseignements seraient menacés et des horaires amputés. La charge de travail s'en trouverait accrue avec une mise en place de toute la réforme en 2016, en plus des nouveaux programmes sur tous les niveaux, une nouvelle organisation, des temps de concertation importants (actuellement non prévus) et une liberté pédagogique diminuée. Ce projet doit donc être retiré.

Une réforme du collège est nécessaire, mais elle ne peut se faire contre les personnels qui devront la mettre en œuvre.

Bilan de la rentrée dans le 1er degré

Quelques chiffres

On va vous épargner les multiples statistiques qui nous ont été présentés pour nous montrer que tout va bien car tous les indicateurs ont été améliorés (ben oui quand on part de très bas on ne peut qu'évoluer!)

On notera quand même :

→ très peu d'écart entre les prévisions d'effectifs et les constats (-5 élèves sur 13044) sur tout le département

→ + 22 élèves dans les écoles privées (poids du privé 10,30%)

→ la moitié des ouvertures de cette année se sont faites dans des écoles en politique de la ville ou REP (forcément puisque les seuils ont été revus à la baisse pour eux en augmentant les seuils pour les autres)

→ dans les moyennes, les effectifs en maternelle ont été améliorés

Notre département au sein de l'académie :

notre département est considéré comme « urbain plutôt défavorisé » : en fait nous sommes par rapport aux autres départements de l'académie plus favorisés mais plus hétérogènes (pour caricaturer : des pauvres très pauvres et des riches très riches) Nous n'avons aucun critère de ruralité (défini par la distance à une plus grosse ville) mais paradoxalement nous avons les tailles des écoles les plus petites (beaucoup d'écoles une classe).

Ces informations expliquent que nous soyons mal dotés au niveau national et académique en termes de postes : nous avons des indicateurs hétérogènes mais du coup pas d'attribution de moyens. On aurait si on était vraiment bas dans un des indicateurs, on est trop moyen partout !

Le DASEN a profité de ces chiffres pour parler **des RPI concentrés** (1 pôle centré sur une commune) : nous sommes les mauvais élèves de l'académie avec à peine 10% de RPI concentrés. L'idée du DASEN est d'inciter les communes à construire des pôles.

Le préfet nous a informé d'une loi (NOTR) cet été pour refaire les schémas départementaux de collaboration intercommunale , 41 syndicats intercommunaux vont passer à 13. Cela aura un impact sur les RPI. Des représentants des maires

présents ont cependant dit qu'il n'était pas facile financièrement de créer ces pôles et aussi sentimentalement (chaque village voulant garder son école). Cela ne va pas se faire du jour au lendemain mais le DASEN est très incitateur sur le sujet (c'était le sens de sa tentative pour la carte scolaire précédente, de globalisation des effectifs sur les RPI)

points abordés par la FSU :

→ **RASED :**

dans notre déclaration préalable nous avons fait part de notre inquiétude sur l'état des RASED de notre département qui, recentrés dans les écoles en éducation prioritaire, sommés d'intervenir uniquement en cycle 2, ne peuvent plus aujourd'hui remplir ces missions mêmes réduites car ils sont appelés à droite et à gauche dans des écoles hors éducation prioritaire dans lesquelles la grande difficulté est aussi présente et dans lesquelles les équipes ont besoin de cette aide spécialisée apportée par les membres des RASED formés. On a atteint le point de rupture et l'absence de politique de formation fait que les RASED meurent à petit feu !

Réponse du DASEN après avoir hausser les yeux au ciel : ce n'est pas la peine de croire que les RASED renaîtront, la politique menée jusqu'alors montre bien que ce n'est pas le but recherché. Le fonctionnement des RASED qui sortent un élève de la classe une heure de temps n'est plus à l'ordre du jour et n'était pas efficace. On est maintenant dans l'inclusion.

Réaction de la FSU : mais les RASED ne fonctionnent plus comme cela, ils travaillent aussi en co-intervention. Et il y a nécessité au sein des équipes de personnes ressources formées.

Réponse du DASEN : il reconnaît qu'un effort peut être fait pour inciter à la formation

Avis de la FSU : mais là c'est du pipeau car pendant des années il n'y a pas eu de possibilité de départ en formation G par exemple). En même temps en l'état actuel des choses, les postes au sein des RASED ne font pas envie, pilotés par les IEN ils se retrouvent à faire les pompiers dans les écoles où des élèves ou les collègues en souffrance pètent un câble !

La FSU a toujours été aux côtés des RASED particulièrement depuis 2008 où ils sont malmenés, nous continuerons à défendre la nécessité de collègues spécialisés en nombre suffisants pour gérer avec les équipes d'école la grande difficulté.

Les rythmes scolaires

Nous avons eu droit encore une fois aux chiffres des rythmes : combien d'écoles dans le cadre légal, combien en dérogation, combien ne travaillent pas tel ou tel après-midi... mais ce n'est pas cela que nous voulons.

La FSU s'est fait insistante sur la demande d'un comité de suivi avec la nécessité de faire un bilan qualitatif de cette réforme des rythmes.

Le DASEN a déclaré (le contraire de ce qu'il avait dit au CDEN précédent) qu'il n'y aurait pas de comité de suivi mais qu'on pouvait parler des rythmes quand on voulait en Groupe de Travail CTSD : nous le prendrons au mot et demanderons la tenue d'un

tel groupe de travail. Pour autant nous regrettons que cela se fasse dans ce cadre sans la présence d'élus , de parents ou de représentants de la CAF organisme payeur.

Complément rapide sur le second degré

Le conseil départemental a annoncé sa dotation de fonctionnement attribuées au collèges pour l'année 2016 : -20 % !

Explication : c'est un gel technique et temporaire (du à la baisse de la dotation d'État). Les collèges qui seraient en difficulté seront aidés. Mais pour l'heure, ils doivent construire leurs budgets sur cette somme diminuée.

La FSU a fait remarqué que c'était peut-être un gel technique et temporaire mais que ça restait un choix politique. A la question : « quand vous redispirez de la somme qui doit revenir aux collèges, la somme sera-t-elle maintenu à son taux actuel ? ». La réponse est sans appel : c'est l'assemblée du conseil départemental qui en décidera

**Vos représentantes en CDEN au titre du SNUIPP- FSU
Anne Forgerit et Géraldine Tapie**